

Ville de Monthey  
Chancellerie  
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 2 / CP 512 / 1870 Monthey 1  
T. 024 475 75 11 / F. 024 475 77 99  
administration@monthey.ch / www.monthey.ch

## **Demande d'autorisation d'exploiter un établissement public avec transfert des locaux**

### **Mise à l'enquête publique**

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la commune de Monthey porte à la connaissance du public que M. François BAUD, domicilié à Val-d'Illiez, lui a adressé une requête tendant à transférer les locaux de son commerce "LE CARPE DIEM" de la rue du Commerce 3 à l'avenue de la Gare 13, puis à obtenir une autorisation d'exploiter, selon les données mentionnées ci-après, au sens de la loi précitée, soit :

Locaux et emplacements (transfert)	:	sise sur la parcelle N° 751, folio 9, au lieu-dit "Vignette"	
Adresse	:	Avenue de la Gare 13	
Enseigne	:	"LE CARPE DIEM"	
Prestations	:	service de mets et boissons, avec ou sans alcool, à consommer sur place ou à l'emporter, lié à une sandwicherie - gourmet	
Heures d'ouverture	:	Lundi au samedi	: 09 h.00 à 21 h.00
		Dimanche	: fermeture
Début de l'activité	:	dès autorisation	

Les personnes, qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande, sont invitées à les adresser par écrit à la commune, dans les 30 jours dès la publication au Bulletin Officiel, soit jusqu'au 31 août 2015.

Monthey, le 31 juillet 2015

L'Administration communale